

STRUCTURATION

L'université Lille 1 dispose d'un potentiel considérable dans les domaines de la formation et de la recherche. Notre université et ses partenaires sont des acteurs majeurs du savoir, de l'innovation et du développement socio-économique territorial.

Notre programme s'appuie sur nos missions de service public, sur une vision, des valeurs, des principes et des engagements.

L'université est et doit rester le lieu de la libre pensée. Elle est une institution indépendante ouverte sur le monde. Elle rassemble une communauté de femmes et d'hommes servant une même mission de service public, indispensable à notre jeunesse, à notre territoire, à notre pays pour accroître leur bien-être, leur prospérité et leur compétitivité. L'université est riche de ses diversités, notamment sur les plans pédagogiques et scientifiques.

L'université est et doit rester le lieu de l'élaboration, de la transmission et la valorisation de connaissances, un espace ouvert à l'innovation et à l'esprit critique, favorisant l'insertion professionnelle et sociale dans tous les secteurs d'activité. L'université porte des valeurs collectives de contribution au bien commun.

Notre université est une université de recherche de haut niveau. Sa reconnaissance, son attractivité, sa notoriété sont les fruits du dynamisme de ses unités de recherche, de ses pôles d'excellence, de sa capacité à mener l'ensemble des activités de recherche amont et appliquée, partenariale et d'innovation en bonne harmonie. Elle se doit de les employer au mieux pour le bénéfice de tous.

Notre université est aussi une université de formation largement reconnue avec des missions tout aussi exigeantes : former, orienter et accompagner un nombre toujours plus important d'étudiants, organiser une offre de formation attractive, reconnue, bien articulée avec la recherche, relevant le défi de la formation tout au long de la vie et conduisant à un haut taux d'insertion professionnelle. L'université est riche de ses diversités, notamment sur les plans pédagogiques et scientifiques.

Notre programme nous conduit avant tout à porter avec une grande exigence l'ensemble de nos missions de service public, d'équité, de non-discrimination, et à assumer une forte responsabilité citoyenne : économique, écologique et sociale. Dans un contexte de forte mutation organisationnelle, notre ambition partagée est d'unir nos forces pour relever les défis de demain, de partager des valeurs de conviction et de confiance pour un avenir commun. Nous portons avec le vaste collectif CAP U-Lille-Lille un programme ambitieux et audacieux s'inscrivant dans la continuité des réussites et des actions passées. Dans les pages qui suivent nous exposons nos ambitions concernant la structuration de notre université, ses politiques de recherche et de formation, son pilotage, sa politique partenariale, son ouverture internationale et sa vie de son campus.

La création de l'Université de Lille est notre objectif majeur. Il guide notre démarche et constitue la colonne vertébrale de notre programme

Le rapprochement des trois universités publiques lilloises associant le Collégium des six écoles publiques conduira à l'université de Lille à horizon 2018. Cela constitue **une réelle opportunité de développement** de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en région. Cela permettra de mener à la fois avec nos missions de service public, avec une plus grande efficacité et une plus grande ambition nos missions de service public. Nous serons ainsi plus lisible et plus attractif. **La création de l'Université de Lille est notre objectif majeur. Il guide notre démarche et constitue la colonne vertébrale de notre programme.**

Propositions :

- *Renforcer la place de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le développement économique et social du site Lillois et ses autres sites de l'université ainsi que leur attractivité internationale*
- *Participer à la structuration et à la simplification du paysage universitaire*
- *Consolider une identité commune « Université de Lille » en interne et en externe, fondée sur celles existantes au sein des trois établissements*

Un véritable ensemble universitaire complet, alliant complémentarité et proximité, permettra de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires et de proposer aux étudiants une offre de formation pluridisciplinaire, adaptée à leurs projets. Elle s'appuiera sur cette richesse pour développer des parcours et des diplômes communs, facilitera les passerelles et les réorientations, mutualisera des services communs (formation en langues, plates-formes d'insertion professionnelle, par exemple).

Un modèle de formation tout au long de la vie, sera construit dans le cadre de la démarche poursuivie au sein de la ComUE Lille Nord de France. Il mobilisera les savoir-faire reconnus des établissements lillois en matière de formation continue et les dispositifs innovants qu'ils ont déjà mis en place pour l'accompagnement des étudiants. Son caractère multi-campus permettra de faciliter l'accès aux services universitaires, d'améliorer le cadre de vie et de développer l'offre culturelle, associative, sportive ou médicale à destination de ses usagers.

Ce projet contribuera aussi à valoriser le potentiel actuel de recherche, notamment sur des projets pluridisciplinaires renforçant ainsi la visibilité et la reconnaissance des unités de recherche. Cela passera en particulier par l'aide à l'organisation de manifestations communes, l'élaboration de modalités d'accompagnement des unités de recherche co-habilitées, la gestion commune des grands équipements scientifiques; la mise en réseau et la mutualisation des services de la recherche afin d'élaborer une stratégie scientifique partagée.

- *Accroître la visibilité de notre offre pluridisciplinaire en formation et en recherche.*

Des principes et valeurs partagées : pour un pôle fort de service public

Les personnels bénéficient déjà de cette dynamique de rapprochement, à travers une offre de services internes de qualité et le développement de nouvelles opportunités, notamment en matière de formation et de mobilité entre les établissements. La mutualisation de grandes fonctions supports (fondation partenariale commune, gestion du patrimoine, groupements d'achat, services de santé, formation du personnel ...) permettra des gains qualitatifs très importants.

- *Répondre aux attentes des étudiants, des personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATSS) et de la société ;*

Unis nous serons plus forts pour répondre aux enjeux de la société et aux besoins de formation de nos jeunes. Notre université se doit d'être exemplaire, de développer la coopération et la solidarité, de montrer le chemin d'un monde plus ouvert.

- *Contribuer à la promotion sociale, à la lutte contre les inégalités notamment sociales, territoriales, et les inégalités de genre ;*

En veillant en son sein à la non-discrimination sous toutes ses formes, l'Université dynamisera son campus et développera la qualité de vie de chacun. Cette ambition nécessitera que l'Université repense son modèle de gouvernance et son organisation, afin de mieux répondre aux enjeux et défis sociétaux.

LA SITUATION ACTUELLE : NOTRE POINT DE DEPART

Nous nous engageons au respect de ces engagements et propositions passés pris devant les conseils

Le processus de création de l'Université de Lille est déjà bien engagé. Les conseils d'administration ont approuvé en novembre 2015, à une très large majorité, un *organigramme cible* et un texte précisant *les principes fondateurs et les engagements* sur les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle Université.

Un projet d'établissement commun aux trois universités lilloises, approuvé par les Conseils d'Administration, a conduit à la signature en juillet 2015 d'un contrat quinquennal avec l'Etat. Il précise les axes stratégiques de la prochaine Université de Lille. Les groupes de travail tant « techniques » que « politiques » ont à ce jour nourri, par leurs réflexions, l'organisation future de l'Université. **Notre programme s'engage au respect des engagements et principes travaillés en groupe et votés par les conseils statutaires**

LES PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

Renforcer la formation, renforcer la recherche, renforcer nos missions de service public

La gouvernance doit être démocratique, transparente et collégiale. Dans le respect des règles régissant les universités, la gouvernance de l'Université de Lille privilégie l'efficacité, la souplesse des processus de décision et l'application du principe de subsidiarité/responsabilité.

L'Université de Lille s'organise à partir de ses composantes (UFR (facultés), instituts, écoles) et de ses unités de recherche. Les composantes en sont les piliers, garants de l'articulation formation-recherche, porteurs de la proximité avec les usagers et les personnels, creuset de sa diversité et de sa richesse disciplinaire.

Les personnels sont les acteurs clés de la construction de l'Université de Lille. L'Université reconnaît et met en valeur leur rôle dans l'accomplissement de ses missions de service public par la considération qu'elle leur accorde à titre collectif et individuel. Dans le respect de la volonté de chacun, elle offre de nouvelles perspectives de carrière et d'épanouissement professionnel. Elle met en œuvre les conditions propices à leur bien-être au travail.

Proposition

La construction de l'Université de Lille doit reposer sur des principes partagés, qui déterminent des engagements forts contractés envers ses usagers, ses personnels et ses partenaires sur le territoire.

LA STRUCTURATION ET ORGANISATION DE L'UNIVERSITE DE LILLE

L'organisation de l'Université de Lille est souple, selon les principes de subsidiarité/autonomie et de responsabilisation des composantes, pour nous permettre d'avancer rapidement vers des coopérations renforcées.

La construction du futur établissement entraîne nécessairement de profondes modifications du régime actuel de structuration et d'organisation des liens entre instances centrales et composantes. Sur ce point comme sur tout autre, l'Université de Lille ne juxtapose pas l'existant : nous devons prendre la pleine mesure de la nécessaire recomposition des structures internes qui caractérisent aujourd'hui les trois établissements lillois. Pour concevoir la structuration la plus cohérente, comme pour tous les chantiers à venir, **la concertation est le maître-mot** des démarches qui seront entreprises.

La mobilisation de tous doit permettre de préparer au mieux la transition vers le nouvel établissement. L'objectif est que la majeure partie des difficultés organisationnelles (systèmes d'information, pilotage, durée du temps de travail, régime indemnitaire, référentiel des activités pour les enseignants/enseignants-chercheurs) doit être résolue en amont de la fusion.

A terme, l'organisation structurelle reposera sur une vingtaine de composante. L'organisation administrative et technique sera fondée sur deux niveaux : les attributions exercées au niveau central et celles exercées au niveau des composantes et unités de recherche, dans une répartition équilibrée privilégiant la proximité en matière de service rendu aux usagers et de gestion des personnels, l'efficacité et la simplicité des procédures.

L'adaptation de la configuration des structures de l'université, composantes et unités de recherche aux objectifs et à la stratégie de l'Université est d'ores et déjà préparée de façon collégiale. Le comité de direction élargi aux directeurs de composantes participera à la définition de la stratégie de l'université et à la préparation des décisions des conseils.

Pour favoriser encore davantage la participation des personnels à l'élaboration des décisions concernant la construction de l'Université de Lille, la communication interne sera soutenue pour faciliter la transparence de l'information et la concertation permanente notamment au sein de groupes de travail et avec les différentes instances représentatives du personnel.

La démarche de fusion des services est conduite en prenant en compte la diversité des situations individuelles, l'objectif d'épanouissement et de bien-être au travail et le respect des préférences de chacun. La mission U Lille 3M « Mission Médiation Mobilité » sera créée pour assurer le suivi individualisé des mobilités géographiques et fonctionnelles, en appui aux services de formation et de gestion des ressources humaines

A terme, l'organisation structurelle de l'Université de Lille repose sur une vingtaine de composantes. L'organisation administrative et technique est fondée sur deux niveaux. Elle est articulée entre les attributions exercées au niveau central et

A terme, une vingtaine de composantes avec des moyens renforcés et des responsabilités plus fortes

La volonté d'une gouvernance, efficace, soucieuse du dialogue et de la collégialité

celles exercées au niveau des composantes et unités de recherche, avec le souci constant d'une répartition équilibrée privilégiant la proximité des services rendus aux usagers, de la gestion des personnels, s'assurant de l'efficacité et de la simplicité des procédures.

L'harmonisation des dispositifs de gestion et de rémunération des personnels reposera sur une convergence progressive, assurant l'équité, le respect des acquis sociaux et l'objectif d'amélioration des conditions de travail.

L'Université de Lille a pour objectif d'assurer les conditions les plus favorables à la réussite des étudiants et à leur épanouissement personnel dans un cadre de vie et de travail agréable et de niveau international. atteignant les plus hauts standards internationaux. La nouvelle dimension des campus de l'Université et notamment celui de la cité scientifique, permettra d'élargir l'offre de services, de multiplier les espaces de travail, de vie, de culture et de convivialité dans un cadre solidaire et attentif à la santé de chacun.

LA PERIODE DE TRANSITION 2016-18 : LES ENJEUX POUR L'UNIVERSITE LILLE 1

Les périmètres des futures « composantes » doivent être définis sur la base de critères non seulement de visibilité scientifique et socio-économique mais aussi des capacités à porter les missions de l'université et à contribuer à la mise en place de l'Université de Lille.

Une taille critique est à trouver, permettant la mise en œuvre de politiques stratégiques de recherche et de formation en cohérence avec la politique de l'Université. Elles se caractérisent aussi développant des lieux de coordination et de consolidation recherche/enseignement, et répondant mieux. Elles répondent aux standards internationaux afin d'accroître leur visibilité la cohérence et ainsi atteindre notre ambition d'une université d'envergure internationale

Pour l'actuelle université Lille 1, nous proposons de mener la réflexion autour de la création de grandes facultés (Sciences, Sciences Sociales, Sciences de l'éducation et de la formation des adultes), d'une école d'ingénieur, d'un IUT et d'un IAE. Ces structures préfigurent les composantes de l'université de Lille.

Cette proposition ne constitue qu'une étape du processus de reconfiguration des composantes à l'échelle de l'Université de Lille. D'autres reconfigurations seront notamment envisagées avec des composantes actuellement internes à Lille2 et Lille3. Cela donnera lieu à la constitution de groupes projets pour instruire les différentes alternatives.

LA FACULTE DES SCIENCES DE L'UNIVERSITE DE LILLE

La quasi-totalité des disciplines « Sciences et Technologies » est actuellement hébergée à l'Université Lille 1. Nous sommes donc en capacité de penser l'organisation d'une grande Faculté des « Sciences » dans les meilleurs délais. Le principe d'une faculté de Sciences prend toute sa dimension dans la prochaine Université de Lille. Elle doit respecter dans son organisation les principes universitaires.

La volonté d'une gouvernance, efficace, soucieuse du dialogue et de la collégialité, est un engagement fort. La faculté est structurée en Départements de Formation et de Recherche. La faculté a notamment pour missions l'élaboration et la diffusion des connaissances dans le cadre de la formation tout au long de la vie,

Initier dès 2017 la création de grandes facultés

l'insertion professionnelle, la recherche scientifique et technologique ainsi que la valorisation de ses résultats, aux niveaux national, européen et international.

La Faculté est administrée par un Conseil de Faculté composé d'élus et de membres invités permanents. Elle est dirigée par un Directeur (ou un Doyen).